

	Ville de Vitré Service Direction Générale	CONSEIL MUNICIPAL	
		<i>Compte rendu de la séance du 20.11.2014</i>	
Date : 27.11.2014	Nombre de pages : 10	Fichier : CRCM20.11.2014	
Rédigé par : Véronique GERGAUD		Validé par : Jocelyne CAYE	
<p>L'an deux mille quatorze, le 20 novembre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué le 13 novembre deux mille quatorze, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre MEHAIGNERIE, Maire.</p> <p style="text-align: center;">Étaient présents :</p> <p>M. MEHAIGNERIE, Maire, Mme CHARLOT, Monsieur LEBRY, Mme DUCHESNE, Mme MATHIEU, M. LAPAUSE, M. MOREL, Mme BOUQUAY, M. VEILLÉ, Adjoints au Maire, Mme CHEHABEDDINE, Mme CLOAREC, M. BESNARD, M. HEULOT, Conseillers municipaux délégués, Mme GUERMONT, Mme PRACHT, Mme LEBouc, Mme MOUCHOTTE, M. LE MIGNANT, M. SOUVESTRE, Mme MARTIN, M. TRAVERS, M. BOUVIER, Mme DELANOE, M. PASQUER, M. PAILLARD, Mme TROPÉE, M. LÉONARDI, M. UTARD, Mme BAUDOUIN, M. MORIN, M. COIGNARD, conseillers municipaux.</p> <p>Etaient absents excusés :</p> <p>M. MAISONNEUVE, ayant donné pouvoir à M. HEULOT, Mme de MONNERON, ayant donné pouvoir à M. LEBRY.</p> <p><i>M. LÉONARDI Pierre a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.</i></p>			
<u>Diffusion</u> : Le Conseil Municipal et les chefs de services.			

DÉCISIONS DU MAIRE

SUJET	AVIS / SUITE A DONNER
1.1 – Marchés publics – Prestations de fauchage et de débroussaillage sur le territoire de la commune de Vitré – avenant 1.	Avenant n°1 au marché N° 07/13 passé avec la Société AS Environnement : broyage frontal avec tracteur Réform au prix unitaire de 80,00€ HT. Les autres clauses du marché et notamment les montants minimums et maximums annuels demeurent inchangés.
1.1 – Marchés publics – Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le marché d'exploitation et de maintenance des installations de chauffage.	Consultation sans suite, la publicité effectuée n'étant pas adaptée au montant des offres reçues
1.1 – Marchés publics – Réfection du terrain gazonné du stade municipal – Lot 1 : terrain et VRD – avenant 2.	Avenant n°2 au marché n° 2014/038 passé avec la Société SPORTINGSOLS pour un montant de 7 113.60€ HT, portant le montant du

	marché de 616 672.15€ HT à 623 785,75€ HT (montant marché de base : 605 984,65€ HT)
1.1 – Marchés publics – Emission, fourniture, livraison de titres restaurant pour les agents de la ville de Vitré.	Marché passé avec la Société CHEQUE DEJEUNER de Gennevilliers (92) pour l'émission, la fourniture, la livraison de titres restaurant pour les agents de la Ville de Vitré pour 2015, reconductible pour 2016, 2017 et 2018 – maximum annuel : 200 000 € HT
1.1 – Marchés publics – Contrôle extérieur des soudures et de la protection anticorrosion dans le cadre d'une passerelle piétonne métallique	Marché passé avec la Société ASTEKE de BRISSAC QUINCÉ (49) pour le contrôle extérieur des soudures et de la protection anticorrosion dans le cadre d'une passerelle piétonne métallique pour un montant de 22 066.00€ HT. La signature du marché interviendra à l'issue du délai de recours en référé contractuel
1.4 – Autres types de contrats – Contrat d'infogérance et d'assistance informatique du logiciel WEB KIOSK	Marché passé avec la Société AESIS CONSEIL de SIX FOURS LES PLAGES (83) pour une durée d'un an à compter du 1 ^{er} .09.2014, renouvelable par tacite reconduction pour un montant de redevance annuelle de 2 477,50€ HT. La redevance est révisable annuellement selon la formule inscrite au contrat.
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations - Réserves foncières/ Occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré Route de Rennes (bordure rocade) - période du 01/11/2014 au 30/10/2015.	Autorisation d'occupation et d'exploitation à titre précaire à M. Jean-Louis HERVAGAULT, demeurant en POCE-LES-BOIS, « La Hunaudière», pour une superficie de 3ha 05a 47ca moyennant une redevance d'occupation de 160.00 € l'hectare, soit la somme totale de 488.75 €.
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations - Réserves foncières/ Occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré, vallée de la Vilaine, Route du Bourgneuf - période du 01/11/2014 au 30/10/2015.	Autorisation d'occupation et d'exploitation à titre précaire à M. Michel TROTTIN, demeurant en Vitré « Le Rocher La Boisardière », pour une superficie de 1ha 90a 81ca moyennant une redevance d'occupation de 160.00 € l'hectare, soit la somme totale de 305.30 €.
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations - Réserves foncières/ Occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré, Chemin Champlet / période du 01/11/2014 au 30/10/2015.	Autorisation d'occupation et d'exploitation à titre précaire à M. Denis GUILLET, demeurant en Vitré « La Grande Galiénais », pour une superficie de 13ha 16a 57ca moyennant une redevance d'occupation de 160.00 € l'hectare, soit

	la somme totale de 2 106.51.€.
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Droit de chasse / Occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré, « Les Boufforts » Route de la Guerche / période du 01/09/2014 au 30/08/2015.	Autorisation de droit de chasse à titre précaire à M. Guillaume BARBOT, demeurant en Vitré « La Choiselière », pour une superficie de 7ha 79a 97ca moyennant une redevance d'occupation de 3.00 € l'hectare, soit la somme totale de 23.40€.
7.3- Finances Publiques- Emprunts- Réalisation d'un emprunt de 1 800 000 € auprès de la Banque Postale	Contrat de prêt sur une période de 21 ans et un mois afin de financer des investissements (voir délibération)
7.3- Finances Publiques- Emprunts- Avenant au contrat de prêt souscrit auprès de la CACIB (Crédit Agricole Corporate and Investment Bank)	Modification apportées au contrat CO2981 portant sur les clauses suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - modification du préavis des remboursements anticipés temporaires : le délai passant de 1 à 5 jours. - Modification des conditions de cession de ses droits et obligations par le prêteur : le prêteur peut à tout moment et à condition qu'il n'en résulte pas une charge supplémentaire pour l'emprunteur, céder à une banque, institution financière ou autre tiers, la totalité ou une partie de ses droits et obligations résultant des présentes. - Les autres clauses restent inchangées. (voir délibération)
7.3- Finances Publiques- Emprunts- Réalisation d'un contrat de prêt PSL d'un montant total de 1 000 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation pour le financement de la 2 ^{ème} tranche de travaux du Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de Vitré.	Contrat de prêt pour le financement de l'opération PEM de Vitré 2 ^{ème} tranche, pour un montant de 1 000 000€ sur une durée de 40 ans (voir délibération)
7.3- Finances Publiques- Emprunts- Réalisation d'un contrat de prêt PSL d'un montant total de 1 000 000 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation pour le financement de la 3 ^{ème} tranche de travaux du Pôle d'Echange Multimodal (PEM) de Vitré.	Contrat de prêt pour le financement de l'opération PEM de Vitré 3 ^{ème} tranche, pour un montant de 1 000 000€ sur une durée de 30 ans (voir délibération)

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

<p>Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 16 octobre 2014.</p>	<p>Approuvé et voté à l'unanimité</p> <p><i>A propos de la fin du compte rendu : projet de création d'un abri bus à destination des scolaires par la Communauté d'agglomération : <u>M. Coignard</u> s'inquiète du devenir de ce projet, il a appris qu'un autre projet était à l'étude</i></p> <p><i><u>Pierre Méhaignerie</u> répond que le projet de bâtiment est soumis à l'avis de l'ABF – le projet doit être démontable afin de permettre l'utilisation de la place et entraîne des frais de montage et remontage. Une nouvelle proposition est étudiée concernant l'achat de ponchos pour tous les élèves prenant le bus dans le but 1) de les protéger de la pluie pendant le trajet école-place du Champ de Foire + période attente + trajet bus à leur domicile</i></p> <p><i>2) pour des raisons de sécurité : possibilité de mettre des bandes réfléchissantes sur les ponchos permettant une meilleure visibilité des enfants notamment lors de leur descente du bus en milieu rural. Pierre Méhaignerie indique de cette proposition sera soumise aux responsables des parents d'élèves et des établissements scolaires.</i></p> <p><i><u>Jacques Coignard</u> rappelle que cet équipement ne sera pas mis systématiquement par les élèves et que le résultat de cette mesure semble aléatoire.</i></p> <p><i><u>Hervé Utard</u> constate que la situation de la place du Champ de Foire ne sera pas changée même si la sécurité pendant le trajet sera meilleure</i></p> <p><i><u>Anne Charlot</u> suggère l'édification d'un préau côté sud de la place</i></p> <p><i><u>Pierre Méhaignerie</u> répond que toutes les hypothèses seront étudiées</i></p>
---	---

<p><u>312.</u> 5.6 - Prise en charge des frais de déplacements des élus</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Avis favorable aux remboursements des frais avec ordre de mission signé du Maire, pour les repas et l'hébergement et les déplacements au coût réel, pour les frais de véhicule au tarif kilométrique remboursé aux fonctionnaires</p>
<p><u>313.</u> Budget général DM5</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Modifications apportées au budget voté 2014</p>
<p><u>314.</u> 7.1 – Budget Zone des Ormeaux – exercice 2014 DM1</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Modifications apportées au budget voté 2014</p>
<p><u>315.</u> 7.10 – Annulation des titres de recettes – Restauration Scolaire</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Avis favorable à l'annulation d'une somme de 173.16 € (application du tarif minimum)</p>
<p><u>316.</u> 7.10 – Admission en non-valeur de produits communaux (TLPE)</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Avis favorable à l'annulation définitive d'un titre de 456.75 € (liquidation judiciaire)</p>

<p><u>317.</u> 7.10 – Admission en non-valeur de produits communaux</p>	<p>Approuvé à l'unanimité Droits de terrasse : avis favorable à l'annulation définitive d'un titre de 919.35 € (liquidation judiciaire)</p>
<p><u>318.</u> 7.10 - Imputation de factures en section d'investissement</p>	<p>Approuvé à l'unanimité Imputation en section d'investissement de diverses factures</p>
<p><u>319.</u> 7.3 – Garantie d'emprunts ESPACIL / construction de 18 logements « résidence des Rochers »</p>	<p>Approuvé à l'unanimité Garantie d'un prêt ESPACIL DE 1 200 000 € contracté auprès du Crédit Agricole <u>Garantie à hauteur de 100% pendant la période locative uniquement</u></p>
<p><u>320.</u> 7.3 - Garantie d'emprunts ESPACIL / construction de 22 logements « Résidence des Rochers »</p>	<p>Approuvé à l'unanimité Garantie de 4 prêts contractés par ESPACIL auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations : PLUS 821 210 € sur 40 ans PLUS Foncier de 185 100 € sur 50 ans PLAI 332 324 € sur 40 ans PLAI Foncier de 73 500 € sur 50 ans Garantie à hauteur de 100%</p>
<p><u>321.</u> 7.3 - Garantie d'emprunts NEOTOA /construction de 13 logements « le domaine de Beauvais »</p>	<p>Approuvé à l'unanimité Garantie de 4 prêts contractés par NEOTOA auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations PLAI 142 926 € sur 40 ans PLAI Foncier 51 601 € sur 50 ans PLUS 659 636 € sur 40 ans PLUS Foncier 194 073 € sur 50 ans Garantie à hauteur de 100% <u>CETTE DELIBERATION ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°295 DU 19/12/2013 (non conforme)</u> <i>A propos du logement sur Vitré <u>Jean-Pierre Lebry</u> informe le Conseil de l'évolution du dossier de l'hôtel Dugesclin : des témoins ont été mis sur la façade, l'ABF au vu de l'état du bâtiment a autorisé son démontage et sa reconstruction (en conservant le rez-de-chaussée) <u>Paul Travers</u> constate qu'il y a beaucoup de constructions sur Vitré. Il s'interroge sur l'évolution des prix de l'immobilier sur Vitré mais aussi des incidences sur les communes rurales. <u>Pierre Méhaignerie</u> répond qu' l'on essaie de garder un certain équilibre. Il existe des maisons libres en centre bourg : la communauté a prévu un programme (avec l'aide du FEDER) pour aider les futurs propriétaires ou pour réduire le prix pour le logement locatif dans le secteur ancien ; <u>Anne Charlot</u> qui participe à la commission logement de Vitré communauté confirme que le problème du logement c'est aussi la vitalité des centre bourgs <u>Pierre Méhaignerie</u> confirme que certains Maires sont inquiets sur la vitalité de leurs écoles également</i></p>
<p><u>322.</u> 7.3 – Information au Conseil Municipal sur la réalisation de deux emprunts</p>	<p>Approuvé à l'unanimité Réalisation de 2 emprunts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement des travaux du PEM 2015 : 1) 1 000 000 € sur 40 ans au taux de 2% 2) 1 000 000 € sur 30 ans au taux de 2% Indexés sur le livret A Frais de commission 600 € chacun</p>

	<p><i>Pierre Méhaignerie</i> précise que s'agissant du PEM qui représente une infrastructure lourde la ville a opté pour une durée longue sur ces emprunts Le PEM est un élément d'attractivité puissant et de renforcement du centre-ville mais il entraîne un ralentissement nécessaire des autres investissements</p> <p><i>Paul Travers</i> rappelle qu'il existe aussi la possibilité d'augmenter les impôts</p> <p><i>Pierre Méhaignerie</i> rappelle l'analyse des services fiscaux : la commune de Vitré est peu imposée et dispose d'une marge importante. Cependant il a pris un engagement sur lequel il ne souhaite pas revenir : les taux vitréens doivent rester inférieurs aux taux de 20% (de 40% par rapport à Rennes)</p> <p><i>Jean-Pierre Lebry</i> : nous devons faire des efforts, le principe du parking payant n'est pas à écarter.</p> <p><i>Pierre Méhaignerie</i> estime à 10% la possibilité de places payantes (locations pour les habitants du centre-ville...)</p>
323. 7.3 – Information au Conseil Municipal sur la réalisation d'un emprunt	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Réalisation d'un emprunt de 1 800 000 € auprès de la Banque Postale pour le financement du programme d'investissements 2014 Montant 1 800 000 € (frais commission 3 600 €) Durée 21 ans et 1 mois Taux 1^{ère} année : EONIA post fixé + 1.56% Taux à partir de la 2^{ème} année : EURIBOR 3 mois +1.43% Passage à taux fixe possible à chaque échéance</p>
324. 7.5. – Attribution d'une subvention à l'Académie des Métiers de l'Industrie	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Attribution d'une subvention de 500 € à l'académie des métiers pour la 2^{ème} édition des remises des distinctions</p>
325. 7.5 - Attribution d'une subvention au Groupe Artistique du Pays de Vitré	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Attribution d'une subvention de 350 € remise au lauréat du 27^{ème} prix de peinture</p>
326. 7.5 – Demande de financement / DRAC Bretagne – Tour Montafilant	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Demande de subvention auprès de la DRAC et de la Région Bretagne pour les travaux de réhabilitation de la tour Montafilant</p>
327. 7.5 - Demande de financement / DRAC Bretagne – Tour sans nom et courtine Nord	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Demande de subvention complémentaire auprès de la DRAC pour les travaux de réhabilitation de la courtine nord du Château et de la Tour sans nom. (5 972.81 € + 34 699.75 €)</p>
328. 1.4 – Nouvelle convention à signer avec MEGALIS Bretagne 2015/2019	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Signature d'une nouvelle convention avec Mégalis Bretagne suite à la mise en place d'un nouveau barème</p>
329. 1.4 – Avenant à la convention /Transmission électronique des actes MEGALIS	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Signature d'un avenant à la convention passée avec la Préfecture pour ACTES suite au changement de tiers de télétransmission de MEGALIS</p>
330. 1.4 - Décisions prises par le Maire en matière de marchés publics	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Information sur les décisions prises en matière de marchés publics</p>

<p><u>331.</u> 3.5 – Déclassement d'une emprise foncière, rue des Fouteaux</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p><i>Jean-Yves Besnard s'inquiète du risque de précédent : perte de stationnement dans le quartier Paul Travers appuie en rappelant que ce stationnement est toujours utilisé et nécessaire au quartier</i></p> <p><i>Carol-Anne Chehabeddine s'inquiète du devenir du local des poubelles (également concerné)</i></p> <p><i>Anthony Morel répond que les poubelles seront décalées et le local réaménagé</i></p> <p><i>Anne Charlot demande si l'activité projetée génèrera du flux</i></p> <p><i>Anthony Morel répond qu'il s'agit d'une activité de bureau,</i></p> <p><i>Jean-Yves Besnard rappelle que le parking en centre-ville présente toujours un problème</i></p> <p><i>Anthony Morel souhaite que le stationnement (créé à l'occasion de construction) soit vraiment du stationnement</i></p>
<p><u>332.</u> 8.3 – Voirie – Dénomination du lotissement « Le Clos des Boufforts »</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Dénomination d'une rue : rue des Aubépines</p>
<p><u>333.</u> 8.3 – Voirie – Dénomination de la ZAC de la Roncinière</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Dénominations des rues :</p> <p>Rue Nelson Mandela</p> <p>Rue de l'abbé Pierre</p> <p>Rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz</p> <p>Rue René Dumont</p>
<p><u>334.</u> 8.3 – Voirie – Dénomination lotissement d'activités communautaires, route de la Guerche</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Dénomination de rue : rue Clairefontaine</p>
<p><u>335.</u> 8.3 – Voirie – Dénomination du lotissement « Le Domaine sous le Bois »</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Dénomination de rues : rue des Néfliers</p> <p>Rue de la Futaie</p>
<p><u>336.</u> 3.5 – Proposition de desserte en électricité de la ZAC de la Roncinière</p>	<p>Retirée de l'ordre du jour</p>
<p><u>337.</u> 3.5 – Travaux d'extension du réseau Gaz</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Extension du réseau de gaz allée de la Poultière : servitude</p>
<p><u>338.</u> 3.2 – Aliénations – Cession ALISA 35/ Ville de Vitré</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Cession du bâtiment à l'association ALISA 35 pour la somme de 501 049.28 €</p>
<p><u>339.</u> 3.3 – Convention d'occupation du domaine ferroviaire</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>PEM : mise en place d'une passerelle implantée sur les terrains appartenant à la SNCF – autorisation d'occupation du terrain à titre gratuit pendant une durée de 20 années</p>
<p><u>340.</u> 1.4 – Mise en place de conteneurs d'apport volontaire / collecte des déchets ménagers place de la République : Signature d'une convention avec le SMICTOM</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Mise en place de conteneurs semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères : validation du projet place de la République, signature d'une convention avec le SMICTOM fixant les modalités de financement et de fonctionnement</p>

<p><u>341.</u> 1.4 – Avenant 1 à la convention d'assistance technique passée entre le Symeval, le SMG et la ville de Vitré pour la réalisation du projet de rapport, sur le prix et la qualité du service d'eau potable</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Avenant autorisant le SMG 35 à utiliser les données publiques collectées auprès des services de la ville ou du délégataire de la ville</p> <p><i>A cette occasion il est précisé qu'au prochain conseil municipal une présentation du SYMEVAL et du SMG 35 sera proposée aux élus</i></p>
<p><u>342.</u> 7.10 - Centre culturel – Exonération places de spectacle</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p><i>Jacques Coignard propose de limiter à 1 place par kermesse</i></p>
<p><u>343.</u> 7.10 –Braderie Médiathèque Madame de Sévigné</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Vente des ouvrages issus du désherbage des collections (exemplaires multiples, obsolètes ou abimés..) fixation des tarifs</p>
<p><u>344.</u> 7.10 – Spectacle organisés par la médiathèque – Prise en charge des frais</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Spectacles organisés lors de la réouverture de la médiathèque après les travaux du RFID + fête des 20 ans – budget 4 504 €</p>
<p><u>345.</u> 7.5. – Demande de subvention auprès du Département</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Demande de subvention du Département à hauteur de 15 000 € pour la programmation de l'artothèque</p>
<p><u>346.</u> 7.5 – Artothèque : demandes de subventions / DRAC, CG 35, Région Bretagne</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Demandes de subventions pour l'année 2015 : DRAC : 14 500 € Conseil Régional : 11 200 € Conseil Général : 31 090 €</p>
<p><u>347.</u> 7.10 – Conférence « De la préparation militaire aux tranchées : la vie quotidienne des soldats de la grande guerre - Prise en charge des frais d'intervention</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Avis favorable pour un budget de 345.66 €</p>
<p><u>348.</u> 7.10 - Dons de documents d'archives</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Acceptation d'un don : registres tenus par Mme Victorine Guinard, sage-femme à Vitré entre 1894 et 1940</p>
<p><u>349.</u> 7.5 - Attributions de subventions sportives pour le sport de haut niveau</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Attribution de subventions à diverses associations (50% pour l'association et 50% pour le sportif de haut niveau)</p>
<p><u>350.</u> 4.1 – Personnels titulaires et stagiaires de la F.P.T : Mise à disposition du Directeur général des services. Conventions avec Vitré Communauté</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Renouvellement mise à disposition DGS jusqu'au 31/05/2015 (date de retraite)</p>
<p><u>351.</u> 4.4 – Mutualisation du DGS Ville de Vitré – Vitré Communauté</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Avis favorable à la mutualisation du poste de DGS avec Vitré Communauté (à compter du recrutement</p>

	<p>du nouveau DGS)</p> <p><i>Pierre Méhaignerie</i> précise qu'un débat a eu lieu au sein du bureau de Vitré Communauté. Les avis étaient partagés mais la majorité, compte tenu des orientations actuelles (communauté jugées sur l'effort de mutualisation) c'est l'orientation poste mutualisé qui a été retenue.</p> <p><i>Anne Charlot</i> voit 2 intérêts à ce choix : tout d'abord une cohérence entre les 2 collectivités et aussi un aspect financier</p> <p><i>Michèle PRACHT</i> s'interroge sur le rôle du futur DGS mutualisé devra-t-il se comporter en organisateur ou en manager</p> <p>Les 2 répond <i>Mme Charlot</i></p> <p><i>Jacques Coignard</i> n'a pas d'avis définitif mais s'il trouve le poste de directeur commun intéressant il craint cependant que cela fasse très « Vitré-vitréen »</p> <p><i>Pierre Méhaignerie</i> répond à M. Coignard « vous avez voté contre la communauté élargie, or actuellement tous les élus sont satisfaits et cela répond au souhait de l'Etat. L'alliance avec la Guerche permet de conserver les dotations d'Etat. »</p> <p><i>Jacques Coignard</i> regrette la mise à l'écart de la Roche aux Fées et que ce soit « un mariage d'argent »</p> <p><i>Pierre Méhaignerie</i> rétorque que les Maires du Pays de la Roche aux Fées étaient contre l'intégration dans Vitré Communauté car Janzé est plus orienté vers Rennes que vers Vitré. Il regrette qu'il n'y ait pas eu aménagement de la route Vitré Janzé comme cela a été fait pour Vitré La Guerche. L'amélioration de la mobilité est un critère essentiel.</p> <p><i>Anne Charlot</i> rappelle que d'autres élus voulaient un élargissement plus important</p> <p>Mais pas Martigné ni Janzé répond <i>Pierre Méhaignerie</i></p>
<p><u>352.</u> 4.1 et 4.2. Protocoles avec les syndicats des agents territoriaux (F.O et C.F.D.T)</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Signature d'un protocole avec les syndicats</p>
<p><u>353.</u> 4.1 – Remboursement de frais suite à un accident du travail</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Avis favorable au remboursement d'une somme de 18.44 €</p>
<p><u>354.</u> 4.1 – Tableau des effectifs</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p><i>Anne Charlot</i> précise qu'il ne s'agit pas d'une création de poste : on remplace simplement un emploi de contractuel par un poste permanent (pas de recrutement supplémentaire)</p> <p><i>Marie-Annick Bouquay</i> regrette que certains postes ne soient pas créés au tableau des effectifs</p> <p><i>Jean-Yves Besnard</i> insiste sur l'intérêt du poste de technicien paramédical (diététicien)</p>
<p><u>355.</u> 4.2 – Signature de convention collaborateur occasionnel bénévole</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Approbation d'un modèle de convention pour les collaborateurs occasionnels</p> <p><i>Danielle Mathieu</i> demande si ces documents</p>

pourront être utilisés dans le cadre des animations scolaires

Anne Charlot lui répond positivement

Questions diverses

Intervention de Xavier Pasquer sur le déploiement de la fibre sur la commune

Orange doit mettre en place la fibre optique à Vitré à horizon 2020 pour la couverture intégrale

La 1^{ère} phase qui débutera en 2015, concerne une partie de Vitré Nord, et de Vitré sud.

Une information publique à l'attention des autres opérateurs et du public doit être faite par Orange.

La première tranche sera opérationnelle fin 2015-début 2016, cette 1^{ère} tranche concernant environ 25% de la population de Vitré.

Le reste du territoire communautaire sera traité dans le cadre du programme « Bretagne très haut débit (horizon 2030).

Le principe étant le suivant : 1 prise créée en milieu urbain entraîne la création d'une prise en milieu rural (le financement sera assuré pour partie par Vitré Communauté (1/3)

Pierrick Morin interroge : Il est prévu des travaux de reconstruction rue Baudrerie et il semble que la zone de stockage est prévue place Notre-Dame, il souhaiterait que la zone de stockage soit place du Château

Jean-Pierre Lebry répond que la réunion avec les entreprises est prévue le 28/11. Le projet prévoit de mettre la base de vie dans le jardin des Bénédictins et la base chantier place Notre-Dame d'une part pour des problèmes d'accessibilité et d'autre part vis-à-vis de la durée du chantier

Pierre Méhaignerie souhaite que l'impact soit minimisé

Pierrick Morin demande si une indemnisation pour perte d'exploitation des commerçants est prévue

Jean-Pierre Lebry dit que cela a été fait pour la rue Pasteur et n'a pas été satisfaisant (contentieux perdu par le commerçant). Lors de la mise en place du métro à Rennes aucune indemnisation n'a été versée par la Ville de Rennes même si les perturbations étaient bien supérieures à celles subies à Vitré. De même pour l'aménagement de la place de la République il n'a été versé aucune indemnité. M. Lebry souhaite attendre avant de prendre une décision à ce sujet

Jean-Claude Laizé signale qu'il s'agit d'un chantier privé, si une demande d'indemnité devait intervenir elle serait du ressort de la Société Les Foyers

Pierre Méhaignerie annonce l'organisation en mars d'une porte ouverte aux Bénédictins

Pierrick Morin signale que le jardin n'est pas sécurisé bien qu'il se trouve à proximité immédiate du poste de police

Jacques Coignard précise qu'il existe un trafic de produits stupéfiants dans le jardin

Marie-Annick Bouquay confirme qu'il y a d'autres lieux de trafic sur la commune

Jacques Coignard s'inquiète de la nature du partenariat annoncé avec Stéphane Piazza lors du salon de l'habitat

Pierre Méhaignerie répond que M. Piazza organise une école de formation pour la rénovation du patrimoine et a proposé des places à des jeunes du Pays de Vitré